



COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Jeudi 9 décembre 2020 – Visioconférence

Présidence : Alain TANCREL

Présents : Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Guy LANOE – CDJ 44, Sophie CADIERE – CDJ 49, Milène FORET – CDJ 72, Christelle QUENTIN – CDJ 53, Stéphanie MOREAU – CDJ 85, Estelle ARTU – Référente Jury de la Ligue, Anne RETHORE – salariée Ligue (en fin de réunion)

Excusés : Serge MOTTIER – Président Ligue, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Richard CURSAZ – CTS Ligue, Alain DONIAS – CTS Ligue, Patrice BINELLI – CTS Ligue

1. PRESENTATION DE LA NOUVELLE COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Alain TANCREL souhaite la bienvenue aux participants et rappelle qu'il assure la présidence de la commission dans l'attente de désigner un(e) président(e).

Il précise que la volonté de la Ligue est de redonner sa véritable place à la CRJ et, pour cela, présente l'organisation retenue :

- Les élus des comités pour discussion et déterminer la politique jeunes
- Un groupe plus technique regroupant les techniciens et les présidents des comités départementaux

Il souligne que la politique de l'athlétisme des jeunes doit émaner des comités et y être portée, après discussion et apport d'idées, par les élus dans le cadre bien entendu du développement territorial de la politique de la FFA en y intégrant les spécificités départementales.

Le rôle des CTF est évoqué étant rappelé que leurs employeurs sont les comités départementaux et qu'il n'appartient pas à la ligue de les convoquer à une réunion sans l'accord des comités.

Une discussion s'engage à propos du rôle des CTF et de l'appui qu'ils apportent aux CDJ.

2. POINT SUR LA SAISON SPORTIVE 2021

Un tour de table est effectué pour présenter les actions menées ou prévues dans le contexte délicat de la crise sanitaire

- CD 44 : reprise des compétitions après le 20 Janvier 2021 si possible. Benjamins et minimes séparés des autres catégories et une journée par catégorie en prévoyant des sessions en demi-journée par sexe
- CD 49 : reprise récente des entraînements. Pas de rencontre en salle. Proposition de lancer des défis entre clubs pour voir différemment la pratique de la compétition très attendue par les athlètes
- CD 53 : les jeunes sont en demande de compétition. Espoir de proposer aux benjamins/minimes des compétitions courtes. Mini compétition en interne dans un club pour les éveil-athlé et défis entre clubs par ailleurs
- CD 72 : rencontres en extérieur pour les éveil-athlé et poussins. Animations cross et marche
- CD 85 : espoir de faire une saison en salle (selon disponibilités et accord du Vendéspace) en limitant le nombre d'athlètes présents. Là aussi, constat de demande de compétitions de la part des jeunes

Au niveau de la Ligue il n'y aura pas de match interligues en raison des contraintes sanitaires.

Si la reprise est possible après le 20 Janvier 2021, des épreuves seront programmées au Stadium de Nantes. Une négociation est en cours pour disposer des installations compte tenu d'utilisation de la salle annexe par d'autres sports.

Il est évoqué le problème des jauges qui se compliquent avec la nécessité d'avoir un jury minimum pour permettre l'accueil d'un nombre d'athlètes plus important.

Stéphanie MOREAU pense qu'il serait intéressant d'organiser, en fin de saison hivernale, l'Equip'Athlé sous forme réduite d'une seule équipe par club et possibilité de moduler en fonction des possibilités (par exemple équipe mixte ou réduite). Il convient d'être innovant, avec par exemple deux lieux différents. Au vu de la participation antérieure, il serait possible d'accueillir sur un week-end les benjamins sur une demi-journée un samedi et les minimes le lendemain ou un week-end consacré à chacune des catégories.

Pour le cross, le week-end des 23/24 janvier est privilégié pour l'échelon départemental. Chaque comité étant libre de mettre les épreuves pour jeunes.

Pas de Championnat Benjamins ni d'épreuves EA et Poussins au régional dû à une défection d'organisation.

Le championnat régional de cross minimes est maintenu et devrait se dérouler à LAVAL le week-end des 6/7 Février 2021. Il comprendrait les relais.

Le problème des jauges et de l'interdiction de présence de public est évoqué (on devrait aussi se retrouver sans buvette)

3. JEUNES JUGES

L'incitation à la formation de jeunes juges dans les clubs est très souvent liée à la nécessité d'en présenter un dans les équipes du challenge Equip'Athlé.

Mais beaucoup disparaissent quand ils deviennent cadets et aucune transition n'existe. Il est évident que le statut d'athlète est largement privilégié par crainte de ne plus faire de compétition.

Une nouvelle réglementation vise ceux qui ont fait le parcours jusqu'au niveau national et qui se verront nommer régionaux (adultes) après suivi du module 001 et participation comme juge à une compétition.

Une discussion s'engage sur les actions qui pourraient motiver la formation des jeunes juges et leur participation aux jurys des autres catégories ainsi que les passerelles avec l'UNSS et l'UGSEL.

Stéphanie MOREAU souligne le manque d'information en provenance de la Ligue concernant les examens régionaux et autres informations. Elle regrette que les clubs ne soient pas informés des propositions d'examen, mais également des stages.

En conclusion il est demandé à Guy LANOE et Estelle ARTU de se rapprocher afin de tenir compte de ces remarques sans oublier Xavier MORICEAU afin d'envisager une stratégie pour la formation des jeunes juges et favoriser le passage au diplôme « adulte ».